

---

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ANGERS**

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du conseil d'administration****SÉANCE DU 26 JUIN 2024****L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT-SIX JUIN,**

à 18h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

**Etaient présents :** Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Angelo TOCCO, Anthony GUIDAULT

**Etaient excusés :** Jean-Marc VERCHÈRE, Céline VERON, Benoît AKKAOUI, Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON

**OBJET :** Marché « Prestation d'assurance pour les besoins de la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole, le CCAS d'Angers et la Ville d'Angers » - Groupement de commandes constitué de la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole (coordonnateur) de la Ville d'Angers et du Centre Communal d'Action Sociale – Procédure d'Appel d'offres ouvert composée de 12 lots – Autorisation de signature.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 20 avril 2021, le centre communal d'action sociale (CCAS) d'Angers a autorisé la signature d'adhésion à la convention constitutive de groupement de commandes « Fournitures courantes », composée des membres fondateurs suivants :

- La Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole, désigné coordonnateur du groupement de commandes,
- La Ville d'Angers.

Le 19 mars 2024, la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole, coordonnateur du groupement de commandes, a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique, pour répondre à l'ensemble des besoins relatifs à des prestations d'assurances.

La consultation est composée de 13 lots :

- **Lot n° 1 : Dommages aux biens et risques annexes Ville d'Angers**
- **Lot n° 2 : Dommage aux biens et risques annexes CCAS d'Angers**
- **Lot n° 3 : Dommages aux biens et risques annexes Angers Loire Métropole  
Communauté Urbaine**
- **Lot n°4 : Dommages aux biens et risques annexes 2<sup>ème</sup> ligne Ville d'Angers**
- **Lot n°5 : Responsabilité et risques annexes toutes collectivités**
- **Lot n°6 : Flotte automobile et risques annexes toutes collectivités**
- **Lot n°7 : Protection juridique des personnes physiques toutes collectivités**
- **Lot n°8 : Tous dommages aux objets précieux et/ou d'exposition Ville d'Angers**
- **Lot n°9 : Risques numériques**
- **Lot n°10 : Dommages aux biens et risques annexes Biopole**
- **Lot n°11 : Dommages aux biens et risques annexes Station d'épuration de la  
Baumette**
- **Lot n°12 : Dommages aux biens et risques annexes Bâtiment industriel**
- **Lot n°13 : Assurance « Assistance Rapatriement »**

La durée du marché prend effet à la notification de celui-ci jusqu'au 31 décembre 2029.

Les prestations démarrent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2029, avec la possibilité pour les deux parties de résilier annuellement le marché en application de l'article L113-12 du Code des assurances sous préavis de 6 mois avant l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

La remise des offres a eu lieu le 3 mai 2024 à 14h00.

Pour le lot n° 5 « responsabilité et risques annexes », la date de remise des offres a été reportée au 31 mai 2024.

Le lot 13 « assistance rapatriement » a été lancé sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R2122-8 du code de la commande publique, le 15 avril 2024 pour une date de remise de plis le **21 mai 2024 – 14h00**.

A l'issue de l'analyse des offres remises par les candidats, et suite à la décision de la commission d'appel d'offres du groupement le 21 juin 2024, il a été décidé d'attribuer les opérateurs suivants :

- **Lot n° 1 : Dommages aux biens et risques annexes Ville d'Angers**
  - Cabinet SATEC sis 925532 Levallois Perret
  - Compagnie HELVETIA sis 76600 Le Havre
- **Lot n° 2 : Dommage aux biens et risques annexes CCAS d'Angers**
  - Aucune offre
- **Lot n° 3 : Dommages aux biens et risques annexes Angers Loire Métropole  
Communauté Urbaine**
  - Lot en cours d'analyse qui fera l'objet d'une prochaine délibération

- **Lot n°4 : Dommages aux biens et risques annexes 2<sup>ème</sup> ligne Ville d'Angers**
  - Aucune offre
- **Lot n°5 : Responsabilité et risques annexes toutes collectivités**
  - Cabinet PNAS sis 92040 Paris La Défense
  - Compagnie AREAS DOMMAGES sis 75008 Paris
- **Lot n°6 : Flotte automobile et risques annexes toutes collectivités**
  - Compagnie SMACL ASSURANCES sis 79031 Niort
- **Lot n°7 : Protection juridique des personnes physiques toutes collectivités**
  - Cabinet RELYENS SPS sis 69372 Lyon
  - Compagnie RELYENS MUTUAL INSURANCE sis 18110 Vasselay
- **Lot n°8 : Tous dommages aux objets précieux et/ou d'exposition Ville d'Angers**
  - Cabinet WILLIS TOWERS WATSON France sis 92800 Puteaux
  - Compagnie XL INSURANCE COMPANY sis 75832 PARIS
- **Lot n°9 : Risques numériques**
  - Aucune offre
- **Lot n°10 : Dommages aux biens et risques annexes Biopole**
  - Aucune offre
- **Lot n°11 : Dommages aux biens et risques annexes Station d'épuration de la Baumette**
  - Aucune offre
- **Lot n°12 : Dommages aux biens et risques annexes Bâtiment industriel**
  - Aucune offre
- **Lot n°13 : Assistance rapatriement**
  - Cabinet PNAS sis 92040 Paris La Défense
  - Compagnie TOKIO MARINE (Grande-Bretagne)

Les lots pour lesquels aucune offre n'a été réceptionnée sont en cours d'analyse afin d'étudier les modalités de couverture.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité autorise la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole, en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes, à signer et notifier le marché attribué par la commission d'appel d'offres du 21 juin 2024 ainsi que les éventuels avenants ou actes modificatifs pour le compte du centre communal d'action sociale.

Christelle LARDEUX-COIFFARD  
Présidente déléguée



Accusé de réception en préfecture  
049-264901158-20240626-DEL-2024-055-DE  
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Accusé de réception en préfecture  
049-264901158-20240626-DEL-2024-055-DE  
Date de réception préfecture : 01/07/2024